

1. AUTEUR (accentuez si besoin) : MADAME MONSIEUR NON SPÉCIFIÉNUMÉRO D'ÉTUDIANT : NOM DE NAISSANCE : NOM D'USAGE : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) : / / **2. ADRESSE ÉLECTRONIQUE :**Indiquez votre adresse personnelle (et non adresse @etu.univ-nantes.fr) :**3. DATE DE SOUTENANCE :** ANNÉE MOIS JOUR **4. DIRECTEUR DE THÈSE (accentuez si besoin) :**NOM : PRÉNOM : **5. TITRE DE LA THÈSE (début du titre)****6. DÉPÔT ET DIFFUSION :**

L'auteur soussigné certifie avoir pris connaissance des règles en matière de dépôt, de signalement, de conservation et de diffusion des thèses mentionnées ci-dessous :

a) Dépôt, signalement et conservation des thèses d'exercice :

Les thèses d'exercice soutenues à **Nantes université** font l'objet d'un dépôt au format électronique par la BU. L'auteur est tenu de déposer sa thèse d'exercice à la BU santé.

Le fichier numérique est archivé par les bibliothèques universitaires de Nantes Université. La thèse d'exercice est signalée dans le catalogue national Sudoc (Système universitaire de documentation), géré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et déposé dans l'archive ouverte de l'établissement ou dans DUMAS.

b) Diffusion de la thèse d'exercice :

- La diffusion de la thèse sur le réseau internet est soumise à une autorisation expresse de son auteur, qui signe avec Nantes université un contrat de diffusion. L'auteur peut demander que sa thèse d'exercice ne soit mise en ligne sur internet qu'à l'issue d'un certain délai, dit « **délai d'embargo** »
- Si l'auteur ne souhaite pas autoriser la diffusion de sa thèse d'exercice sur internet, celle-ci fera néanmoins l'objet d'une diffusion restreinte **aux membres de la communauté de l'établissement de soutenance (diffusion interne à l'établissement)**. La restriction de la diffusion est garantie par la nécessité de s'authentifier pour pouvoir se connecter au serveur de dépôt.
- Sur internet dépôt avec une licence *Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification* :



c) Confidentialité

Sur demande motivée du directeur de thèse, le président ou la présidente de Nantes université-peut décider de déclarer la thèse confidentielle. Dans ce cas, la thèse est signalée dans le Sudoc. À l'issue de la période de confidentialité, déterminée par le président ou la présidente de Nantes université, elle pourra être diffusée sur internet. (La demande de confidentialité se fait auprès des scolarités).

À NOTER :

- **si la thèse est confidentielle, l'auteur doit donner son accord de diffusion ci-dessous, qui s'appliquera après la période de confidentialité.**
- un délai d'embargo est possible pour la diffusion sur Internet.
- L'auteur **doit signer le contrat de diffusion en deux exemplaires** : un exemplaire lui est destiné, le second est conservé par Nantes université.

CES RÈGLES ÉTANT POSÉES :

L'AUTEUR AUTORISE LA DIFFUSION DE SA THÈSE D'EXERCICE (UN SEUL CHOIX POSSIBLE) :

- sur Internet** suite à la soutenance
ou si besoin, une fois intégrées les corrections demandées par le jury.
- sur Internet** à compter du (JJ/MM/AAAA) (MAXIMUM 2 ANS D'EMBARGO): / /
- diffusion interne** à l'établissement seulement

L'auteur s'engage à fournir à la BU une version numérique définitive de sa thèse d'exercice conforme à la version acceptée par le jury de soutenance :

À Nantes, le / / Signature (MANUSCRITE)

LA B.U. N'ACCEPTERA AUCUNE VERSION CORRIGÉE SANS L'ACCORD DU JURY

AVIS DU JURY SUR LA DIFFUSION :

=> Après la soutenance

- favorable à une diffusion sur internet**
- favorable à une diffusion sur Internet** à compter du (JJ/MM/AAAA) (MAXIMUM 2 ANS D'EMBARGO) :
 / /
- favorable à une diffusion interne** à l'établissement seulement
- choix de diffusion ci-dessus sous réserve de corrections et/ou modifications**

Nom du président ou de la présidente du jury et signature